



Point n°2 : Présentation du Rapport Financier par le Trésorier.

Le trésorier a fait lecture du compte-rendu financier 2013 et l'énoncé des comptes. Ceux-ci n'ayant pas fait l'objet de questions complémentaires et étant équilibrés, ils sont soumis au vote à main levée par l'assemblée votante. Le compte-rendu financier 2013 est adopté à l'unanimité. En préparation le budget promotion et le budget prévisionnel, pour financer nos projets futurs dont le voyage d'étude des rencontres internationales en 2014.

Budget prévisionnel 2014 :

Le budget prévisionnel 2014 est établi sur la base de 30 adhésions membres actifs (adhérents de l'UDSF) et 40 amis de vins membres de l'ASNCAPI & de nos sponsors.